

Correspondant :

Mme Sophie CANARD, Directrice générale
Tél. : 071/26 60 55

Fosses-la-Ville, le 23 novembre 2017

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

4 décembre 2017 à 19h00 à Salle de l'Orbey, rue d'Orbey, 36 à 5070 Fosses-la-Ville

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,



Sophie CANARD



Le Président,



Gaëtan de BILDERLING

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

Approbation du PV du conseil *

1. **Approbation du PV du Conseil communal du 06 novembre 2017**

Affaires générales *

2. **Démission d'un Echevin**

Le Conseil communal est invité à accepter la démission d'un Echevin.

3. **Avenant au pacte de majorité: installation d'une Echevine et prestation de serment**

Il est proposé au Conseil communal d'approuver un avenant au Pacte de majorité, déposé par le groupe Union Démocratique en date du 22 novembre entre les mains de la Directrice générale, afin de procéder au remplacement d'un échevin démissionnaire et de redistribuer les matières.

CPAS - Tutelle *

4. **Budget 2018 du C.P.A.S. et dotation communale 2018**

Le budget 2018 du CPAS présente un boni à l'exercice propre de 298.796,44 €€ auquel il faut ajouter les dépenses des années antérieures pour les cotisations de responsabilisation pour arriver au résultat global équilibré. La dotation communale, en augmentation de 16,83% par rapport au budget final 2017, est fixée au montant de 1.543.645,07 € qui représente 42% du budget total du CPAS. Le budget extraordinaire prévoit des dépenses et des recettes pour 104.000,00 € dont un emprunt de 85.000 €.

Finances *

5. **Zone de Secours « Val de Sambre » - Dotation communale 2018**

Il est demandé aux conseillers d'approuver la dotation 2018 à Zone de secours Val de Sambre d'un montant de 482.694,63 €. Il s'agit d'une augmentation de 16,86 % par rapport à l'année passée.

6. **Budget communal 2018 et ses annexes.**

Le budget communal ordinaire de l'exercice 2018 présente un boni à l'exercice propre de 20.873,09 € et un boni global de 1.225.322,24 €. La grande difficulté de boucler ce budget consiste en une augmentation des dépenses de transfert et la transmission tardive avec une valorisation à 95 % du montant connu des dotations accordées aux communes.

Les dépenses de transfert sont en augmentation, tout particulièrement

- au CPAS: +16,83% par rapport au budget final 2017, est fixée au montant de 1.543.645,07 € ;
- à la Zone de secours Val de Sambre: + 16,86% pour atteindre le montant de 482.694,63 €
- à la Zone de Police "Entre Sambre & Meuse": + 3% et s'élève à 1.153.668,17 €.

L'année 2018 sera marquée par l'installation des différents services au Château Winson, ce

déménagement entrainera de nouvelles inconnues (assurances, téléphonie, énergie,...).
L'inscription du crédit spécial de 30.000 € fait son apparition.

Le budget extraordinaire prévoit un déficit à l'exercice propre d'un montant de 459.978,03 € pour atteindre l'équilibre global.

Les dépenses sont financées :

- 45,44 % par emprunts
- 29,85% par subsides
- 24,71% par fonds de réserve.

Fiscalité *

7. **Arrêté ministériel dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation du règlement-taxe sur les mines, minières, carrières et terrils (exercice 2017)**

Le règlement relatif à la taxe sur les mines, minières, carrières et terrils (exercice 2017) voté par le Conseil communal en date du 09/10/2017 a été approuvé par l'autorité de tutelle en date du 13/11/2017.

8. **Arrêté ministériel dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation du règlement-taxe sur les mâts d'éoliennes (exercices 2017 à 2019)**

Le règlement relatif à la taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité- Modification (exercices 2017 à 2019) voté par le Conseil communal en date du 11/09/2017 a été approuvé par l'autorité de tutelle en date du 18/10/2017.

9. **Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2018**

Il est communiqué au Conseil communal le taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2018.

Marchés publics *

10. **Pour information : Bons de commande du service extraordinaire.**

Les bons de commande suivants ont été établis dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil communal au Collège communal en séance du 8/02/2016 :

| N° bons commande | Article | Fournisseurs | Montant | Description |
|------------------|---------------------|-------------------|----------|--|
| 3864 | 930/741-52/20170034 | PONCELET | 641,07 | Achat panneaux de signalisati |
| 5347 | 722/741-98/20170016 | WESCO | 4.248,70 | Mobilier pour cour de récréat |
| 5348 | 722/741-98/20170016 | WESCO | 4.248,76 | Mobilier pour cour de récréat |
| 5367 | 876/744-51/20170029 | IEP ENVIRONNEMENT | 889,35 | Achat conteneurs + pur |
| 5408 | 790/724-60/20170025 | COEKELBERGS | 1.488,30 | Fourniture et pose d'un régulateur de vitesse pour moteur ventilateur - Eglise de Aisemont |
| 5167 | 764/724-60/20170024 | EUROLINE | 836,53 | Réfection des lignes de 3 terrains de badminton au centre sportif de Sart-Saint-Laurent |
| 5520 | 722/741-98/20170016 | WESCO | 1.637,41 | Mobilier pour cour de récréat |
| 5521 | 722/741-98/20170016 | WESCO | 4.226,99 | Mobilier pour cour de récréat |
| 5522 | 722/741-98/20170016 | WESCO | 4.163,89 | Mobilier pour cour de récréat |

11. **Marché de Fournitures - Construction d'un abri à sel de déneigement. Approbation des conditions et du mode de passation**

Le présent marché de "Construction d'un abri à sel de déneigement pour le Service Travaux" a pour objet la fourniture et le placement d'éléments en béton (blocs) pourvus de petites pastilles

permettant de les assembler entre eux pour former une paroi solide. Il sera passé par la procédure de la simple facture acceptée, vu son faible montant. Le montant estimé s'élève à 20.000,00 €, TVA comprise.

Développement local *

12. **Commission de rénovation urbaine - renouvellement**
Suite à l'appel initié par le Conseil communal en sa séance du 09 octobre 2017, il est proposé au Conseil de valider les candidatures reçues permettant le renouvellement de la Commission de rénovation urbaine.
13. **Rénovation urbaine - Demande de subvention pour la réalisation de la fiche 17**
La demande de subvention à la Région wallonne n'ayant pas été retenue dans les différents programmes physiques à mettre en œuvre en 2017, il est proposé au Conseil communal de réintroduire une nouvelle demande de subvention auprès du SPW relative à la fiche 17 du dossier de rénovation urbaine.

Coordination sociale *

14. **Révision du règlement d'utilisation du taxi social 2018**
Il s'agit de proposer une nouvelle version coordonnée du règlement d'utilisation du taxi social, qui inclut quelques modifications de contenu et de formulation d'articles, afin de le rendre plus lisible et davantage en adéquation avec l'utilisation concrète des véhicules au quotidien.

Affaires générales *

15. **Crèche communale Le Chabo'T - convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver une convention à maîtrise d'ouvrage afin de confier à l'Intercommunale BEP la mission d'étude de faisabilité d'agrandissement de la crèche communale, et ce pour un montant de 5.850,00€ HTVA.
16. **Intercommunale BEP Environnement - Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'Intercommunale.
17. **Intercommunale INASEP - Seconde assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'Intercommunale.
18. **Intercommunale AISBS - Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'Intercommunale.
19. **Intercommunale AIEM - Assemblée générale statutaire du 16 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'Intercommunale.
20. **Intercommunale ORES Assets - Assemblées générales extraordinaire et statutaire du 21 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour des prochaines Assemblées générales extraordinaire et statutaire de l'Intercommunale.
21. **Intercommunale IDEFIN - Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'Intercommunale.
22. **Intercommunale IGRETEC - Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'Intercommunale.
23. **Intercommunale BEP - Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'Intercommunale.

24. **Intercommunale BEP Expansion Economique - Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'Intercommunale.

Travaux *

25. **Règlement complémentaire de police - création d'une zone 30 km/h dans le centre de Fosses-la-Ville**
Il s'agit d'apporter des modifications au règlement complémentaire relatif à la création d'une zone 30km/h dans le centre de Fosses-la-Ville approuvé en séance du Conseil communal du 11 septembre 2017 suite aux remarques du SPW, en instaurant la pose de 3 ralentisseurs de trafic aux entrées de la zone susvantee.

À HUIS CLOS

Patrimoine *

26. **Acquisition d'un terrain sis rue des Zolos, en lieu-dit "Rosaire" à 5070 FOSSES-LA-VILLE, cadastré section E n° 10n.**
Il est proposé au Conseil communal d'acquérir un terrain sis rue des Zolos, en lieu-dit "Rosaire" à 5070 FOSSES-LA-VILLE, cadastré section E n° 10n, en vue d'y créer un parking public et une promenade urbaine (fiche 17 du dossier de Rénovation Urbaine).
27. **Acquisition de remises sises rue de la Station à 5070 FOSSES-LA-VILLE/AISEMONT.**
Il est proposé au Conseil communal d'acquérir les remises sises rue de la Station à 5070 FOSSES-LA-VILLE/AISEMONT, en vue d'aménager la place d'Aisemont, et notamment un espace de convivialité.

Enseignement *

28. **ratification d'une décision du Collège communal du 9 novembre 2017**
La décision prise par le Collège communal concernant un remplacements d'une personne en congé de maladie est soumises au Conseil communal pour ratification.
29. **ratification des décisions du Collège communal du 26 octobre 2017**
Les décisions prises par le Collège communal concernant la continuité du service lors des activités extérieures des 2 Directrices d'école sont soumises au Conseil communal pour ratification.

*Les dossiers repris dans le présent ordre du jour ne sont transmis qu'aux chefs de groupes.
Ils peuvent être consultés du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des bureaux
au secrétariat communal.
En cas d'absence de la Directrice générale, vous pouvez vous adresser
au service des finances (même étage).*